BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 861

56 – MORBIHAN

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VANNES

Ventes et cessions

788 943 835 RCS Vannes.
EAE.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 44460.00 EUR.
Adresse : Lann Brementec, 56880 Ploeren.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : PROJET DE FUSION ENTRE La Société EAE Société à responsabilité limitée au capital de 44 460 euros Dont le siège social est Lann Brémentec 56880 PLOEREN Immatriculée au RCS de VANNES sous le numéro 788 943 835 ET La Société EAE BRETAGNE Société à responsabilité limitée au capital de 303 020 euros Dont le siège social est Lann Brémentec 56880 PLOEREN Immatriculée au RCS de VANNES sous le numéro 788 987 832 La société EAE PAYS DE LOIRE Société à responsabilité limitée au capital de 507 490 euros Dont le siège social est Lann Brémentec 56880 PLOEREN Immatriculée au RCS de VANNES sous le numéro 788 987 923 La société EAE SUD OUEST Société à responsabilité limitée au capital de 50 000 euros Dont le siège social est Lann Brémentec 56880 PLOEREN Immatriculée au RCS de VANNES sous le numéro 848 169 249 Avis de projet de fusion avec la société EAE BRETAGNE 1 - Fusion par voie d'absorption par la Société EAE de la Société EAE BRETAGNE, 2 - Evaluation de l'actif et du passif de la Société EAE BRETAGNE dont la transmission à la Société EAE est prévue : - Les éléments d'actifs sont évalués au 31 octobre 2020 à : 1 521 598 €uros - Le passif pris en charge à la même date s'élève à : 1 166 293 €uros. Soit un actif net de 355 305 €uros A soustraire de cette valeur la distribution de dividendes du 17 avril 2021 : 21 982 €uros Soit un actif net apporté de : 333 323 €uros 3 : Augmentation du capital : Le capital de la Société Absorbante et le capital de la Société Absorbée étant intégralement détenus à ce jour par la société S.B.E.A.E. , société à responsabilité limitée au capital de 7.500 €uros ayant son siège social à PLOEREN (56880) - Lann Brementec et immatriculée au RCS de VANNES sous le numéro 480 126 655, conformément à l'article L. 236-3 du Code de commerce, la fusion n'entraîne pas d'augmentation de capital de la Société Absorbante 4 : Rapport d'échange des droits sociaux : Les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution de parts sociales émises par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. 5 : Prime de fusion : néant 6 – Le projet de fusion a été établi en date du 23 juillet 2021 et a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de VANNES au nom des deux sociétés le 26 juillet 2021 Avis de projet de fusion avec la société EAE PAYS DE LOIRE 1 - Fusion par voie

d'absorption par la Société EAE de la Société EAE PAYS DE LOIRE , 2 - Evaluation de l'actif et du passif de la Société EAE PAYS DE LOIRE dont la transmission à la Société EAE est prévue : - Les éléments d'actifs sont évalués au 31 octobre 2020 à : 1 846 355 €uros - Le passif pris en charge à la même date s'élève à : 1 075 118 €uros. Soit un actif net de 771 237 €uros A soustraire de cette valeur la distribution de dividendes du 17 avril 2021 : 212 999 €uros Soit un actif net apporté de : 558 238 €uros 3 : Augmentation du capital : Le capital de la Société Absorbante et le capital de la Société Absorbée étant intégralement détenus à ce jour par la société S.B.E.A.E. , société à responsabilité limitée au capital de 7.500 €uros ayant son siège social à PLOEREN (56880) - Lann Brementec et immatriculée au RCS de VANNES sous le numéro 480 126 655, conformément à l'article L. 236-3 du Code de commerce, la fusion n'entraîne pas d'augmentation de capital de la Société Absorbante. 4 : Rapport d'échange des droits sociaux : Les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution de parts sociales émises par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. 5 : Prime de fusion : néant 6 – Le projet de fusion a été établi en date du 23 juillet 2021 et a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de VANNES au nom des deux sociétés le 26 juillet 2021 Avis de projet de fusion avec la société EAE SUD OUEST 1 - Fusion par voie d'absorption par la Société EAE de la Société EAE SUD OUEST , 2 - Evaluation de l'actif et du passif de la Société EAE SUD OUEST dont la transmission à la Société EAE est prévue : - Les éléments d'actifs sont évalués au 31 octobre 2020 à : 1 014 067 €uros - Le passif pris en charge à la même date s'élève à : 929 393 €uros. Soit un actif net de 87 721 €uros A soustraire de cette valeur la distribution de dividendes du 17 avril 2021 : 32 721 €uros Soit un actif net apporté de : 55 000 €uros 3 : Augmentation du capital : Le capital de la Société Absorbante et le capital de la Société Absorbée étant intégralement détenus à ce jour par la société S.B.E.A.E. , société à responsabilité limitée au capital de 7.500 €uros ayant son siège social à PLOEREN (56880) - Lann Brementec et immatriculée au RCS de VANNES sous le numéro 480 126 655, conformément à l'article L. 236-3 du Code de commerce, la fusion n'entraîne pas d'augmentation de capital de la Société Absorbante. 4 : Rapport d'échange des droits sociaux : Les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution de parts sociales émises par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. 5 : Prime de fusion : néant 6 – Le projet de fusion a été établi en date du 23 juillet 2021 et a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de VANNES au nom des deux sociétés le 26 juillet 2021.

